La Démographie dans le Jura

Les difficultés en relation avec la démographie médicale sont importantes, elles créent un malaise *chez les médecins* quand ils voient leurs confrères voisins partir en retraite sans être remplacés, *chez nombre de malades* qui constatent que leurs besoins en soins ne sont plus satisfaits comme avant *et parmi les autorités* qui se sentent désarmées pour remédier aux insuffisances locales**.**

La **densité médicale moyenne** sur le territoire français est de **314 médecins pour 100 000** habitants, dont 154 généralistes 160 spécialistes — avec un maximum de 769 médecins dont 267 généralistes pour 502 spécialistes à Paris et un minimum de 183 médecins dont 111 généralistes pour 72 spécialistes. Le Jura a quant à lui une densité de **240 médecins pour 100 000 habitants dont 154 généralistes pour 93 spécialistes**.

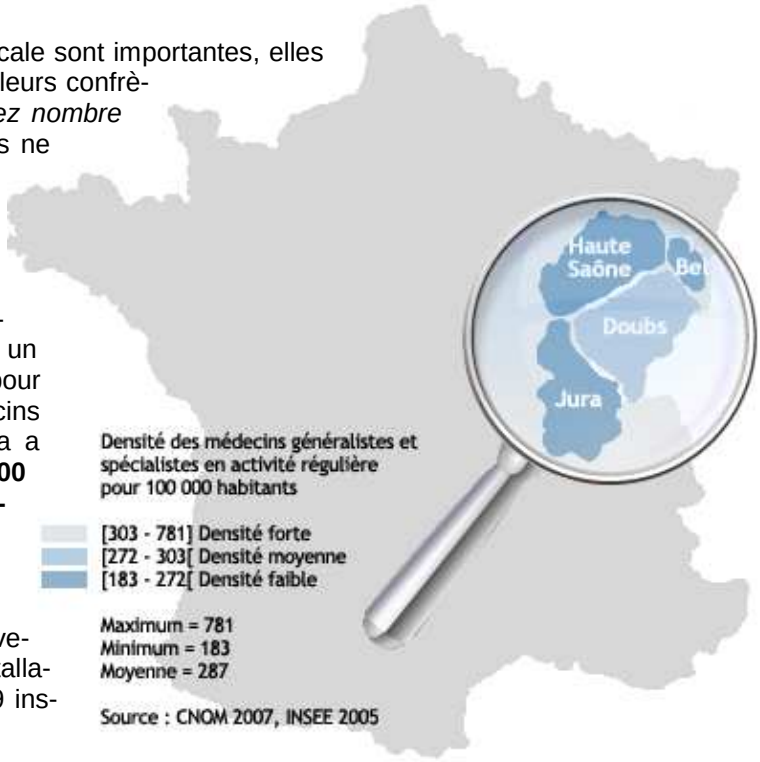

La démographie médicale dans le Jura est relativement stable puisque de 1998 à 2007, il y a eu 60 installations de médecins généralistes pour 52 départs, et 19 installations de spécialistes pour 22 départs.

Cette relative stabilité ne doit pas nous faire méconnaître le retournement de tendance démographique qui a débuté depuis 2006 : de nombreux médecins issus du «Baby Boom» vont partir à la retraite et le redressement du numerus clausus qui est fixé à 7000, soit une augmentation de 50% depuis 2000, ne donnera des effets sensibles qu'après 10 à 12 ans en moyenne. En effet on constate un vieillissement de la population médicale : 57% des Généralistes ont plus de 50 ans dont 17% plus de 60 ans et 4% moins de 35 ans. Pour les Spécialistes, il y en a 79% de plus de 50 ans dont 16% de plus de 60 et 1% de moins de 35 ans.

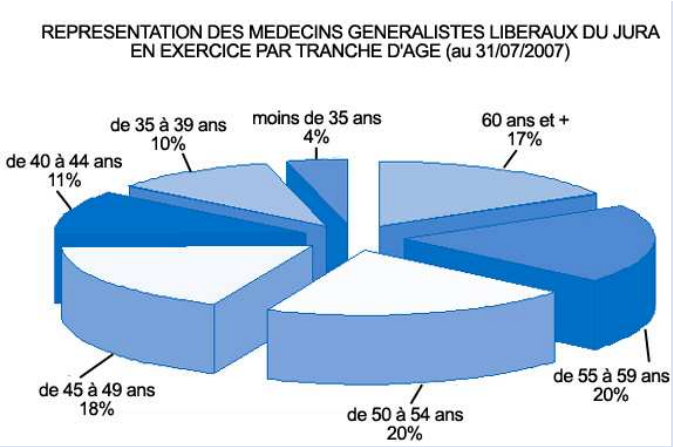

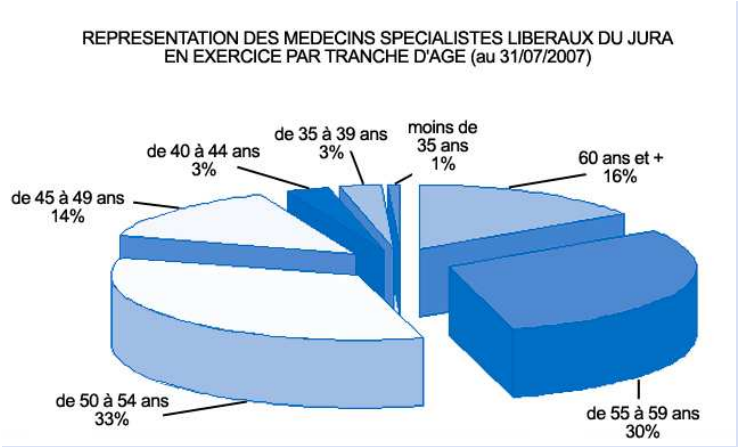

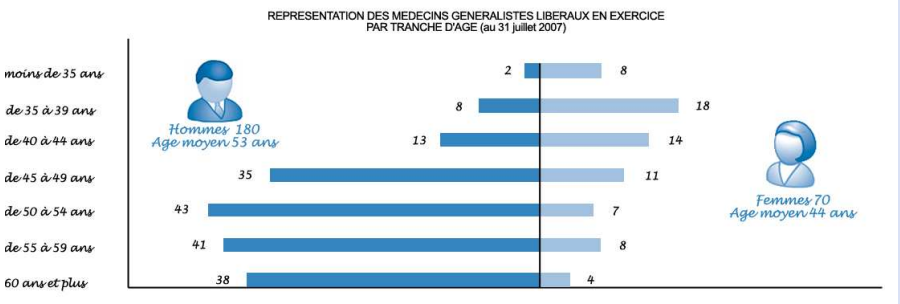

Parallèlement au vieillissement on note une féminisation de la population médicale. Si il y a 1 femme médecin pour huit hommes dans les tranches d'âge de 45 à 60 ans et plus, il y a autant de femmes que d'hommes exerçant de 40 à 44 ans et quatre femmes pour un homme dans la tranche d'age moins de 35 ans.

L'évolution de la démographie médicale dans le Jura est préoccupante autant pour les spécialistes que pour les généralistes, les étudiants choisissent prioritairement une orientation vers une spécialité (seuls 8% des 1000 premiers internes s'orientent vers la médecine générale !) et ils préfèrent s'installer dans des zones où les conditions de vie et le niveau d'équipement (distance d'ac-

cès aux services : école, faculté, loisirs…..) l'emportent sur les considérations financières(revenu espéré par le médecin).

Pour pouvoir remédier aux problèmes de démographie médicale qui vont se poser dans les années futures, le Conseil de l'Ordre défend un numerus clausus à 8000 à partir de cette année et constant ensuite. Il faudrait favoriser une meilleure connaissance de la médecine générale en 2ème cycle d'études médicales pour favoriser le choix de cette spécialité à l'issue des épreuves classantes nationales et favoriser une meilleure répartition géographique de la population médicale en ayant conscience que les critères de choix du lieu d'installation ne sont pas purement financiers.

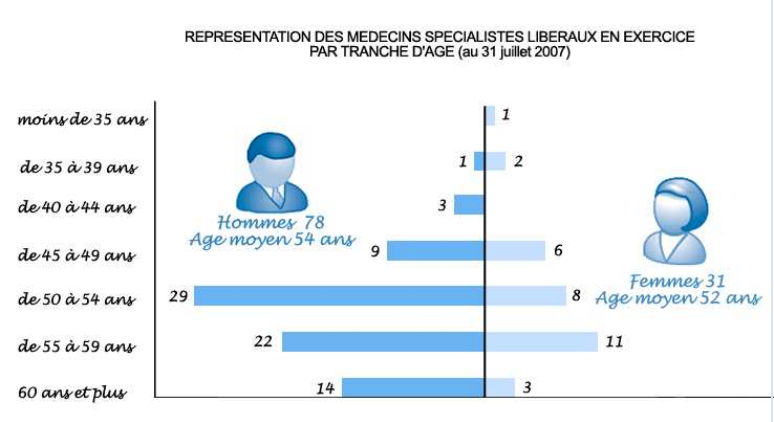

Dr Pierre LALLEMAND
Commission Inscription-Qualification